



Conférence Femise 2003

4, 5 et 6 décembre 2003, Marseille

Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques
www.femise.org

Espace Euro –méditerranéen et coûts de la non intégration sud-sud : le cas du Maghreb : Maroc , Algérie et Tunisie.

Mohamed BOUSSETTA
Université Mohamed V –Agdal , Rabat Maroc

Étude Femise FEM21-43, CES Rabat – Maroc; Univ. De Toulon-Var-France; Univ. De Bretagne Sud-France; Fac. Sc Eco & Gestion Tunis; Univ. Paris 2 France.



Cette conférence a été réalisée avec le soutien financier de la Commission des Communautés Européennes. Les opinions exprimées dans les contributions n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas l'opinion officielle de la Commission.

This Conference was produced with financial support from the Commission of European Communities. The opinions expressed in the contributions are those of the authors only and do not necessarily reflect the opinions of the Commission of European Communities.

Institut de la Méditerranée



**Espace Euro –méditerranéen et coûts de la non
intégration sud-sud : le cas du Maghreb : Maroc ,
Algérie et Tunisie.**

**Responsable du projet : Mohamed BOUSSETTA
Professeur à l'Université Mohamed V –Agdal , Rabat
Maroc**

**3eme Conférence du FEMISE les 4 et 5 décembre
2003 à Marseille**

L'intégration sud-sud et la régionalisation de la Méditerranée

L'intégration sud/sud est une nécessité, non seulement du point de vue des pays maghrébins, mais pour le développement de l'ensemble du partenariat euro-méditerranéenne. Celle -ci doit faire face à trois types de problèmes :

Peu d'intégration effective?

Problème de l'effectivité des engagements déjà signés.

Quelles sont les conséquences d'une absence d'intégration sud/sud dans un contexte d'ouverture sur le Nord ?

La théorie économique récente apporte un certain nombre de réponses à ce questionnement : En dépit d'une proximité géographique, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) ne remplissent pas les conditions nécessaires préalables, notamment en ce qui concerne les avantages comparatifs.

Les fondements à la régionalisation

Les fondements à la régionalisation de jure ou de facto

OMAN [1992] fut l'un des premiers analystes de la régionalisation à définir cette dernière sous deux aspects opposés : sa composante politique et sa composante économique.

La régionalisation de jure

Recherche d'un pouvoir de négociation.

Gains de crédibilité.

La régionalisation de facto

Il s'agit essentiellement d'une régionalisation dite naturelle. Elle repose à la fois sur des facteurs économiques et extra-économiques. Elle prend la forme de relations économiques importantes qui s'observent dans le cadre des relations nord/nord ou nord/sud mais qui sont inexistantes dans le cadre des relations sud/sud.

Les arguments historiques et géographiques.

La complémentarité dans les échanges

L'articulation entre les deux formes de régionalisation

Dans la pratique, la distinction entre régionalisation *de jure* et *de facto* est loin d'être évidente.

L'institutionnalisation comme fondement à l'intégration économique

Un cadre institutionnel pour diminuer les coûts à l'échange

Les gains de crédibilité comme source de développement

Forme institutionnelle et développement

L'interdépendance économique source de régionalisation institutionnelle

Une intégration économique multiplie l'interdépendance entre les pays selon deux canaux définis par GENBERG et NADAL De SIMONE [1993].

Les effets de l'intégration sur l'intervention publique

Les besoins de coopération économique

Enjeux et limite de la régionalisation sud/sud

1°) La nécessité de rationaliser l'ensemble institutionnel.

L'expérience récente montre que la multiplication des accordseuro-méditerranéens et autres accords bilatéraux liant les pays de la région est un véritable obstacle à l'unité régionale (KRUEGER [1992], BHAGWATI, GREENAWAY & PANAGARIYA [1998]). Outre le problème d'efficacité, leur élaboration et leur développement mobilisent des ressources rares au Sud de la Méditerranée.

2°) Les enjeux et les limites d'une régionalisation sud//sud

Non respect des conditions essentielles

En premier lieu, la régionalisation doit se faire entre partenaires naturels. Or le projet d'intégration sud/sud concerne des pays qui ne sont pas des partenaires naturels.

En second lieu, les spécialisations des pays concernés limitent les perspectives d'une régionalisation économique fondée sur une institutionnalisation des échanges.

Vers une division du travail et une complémentarité plutôt qu'une concurrence.

Les pays du Sud se présentent le plus souvent comme des concurrents sur le marché européen : ils cherchent à dynamiser les exportations vers l'Union européenne dans quelques secteurs clés comme l'industrie textile-habillement. Ils espèrent alors créer des complémentarités avec l'Europe au détriment de l'intégration Sud/Sud.

Exploitation des économies d'échelle

Au vu des analyses sur les déterminants de l'outsourcing ou des IDE et l'exploitation de l'hétérogénéité des pays du Sud, la complexité de la structure productive se révèle fondamentale. Dans un contexte de marché étroit limitant l'exploitation des économies d'échelle, la régionalisation sud/sud peut se présenter comme une alternative.

Globalement, les mouvements d'intégration régionale fondés sur une multiplicité des accords bilatéraux qui apparaissent en Méditerranée du Sud n'ont produit essentiellement qu'une régionalisation institutionnelle et n'ont pas su générer une véritable interdépendance économique.

Si la régionalisation sud/sud a peu d'impact sur les relations bilatérales, elle peut être, sous certaines conditions, un atout dans le projet d'intégration euro-méditerranéen. D'une part elle permettrait aux PSEM de s'unifier dans leur dialogue avec l'Europe. Ce qui suppose inévitablement une rationalisation de l'ensemble institutionnel et une coopération politique et économique.

D'autre part, elle peut être un atout dès que l'hétérogénéité des pays est exploitée afin de définir une complémentarité dans les structures productives. Ainsi, les PSEM pourraient devenir des partenaires fondamentaux pour les firmes européennes.

Le coût de la non-Europe

Le rapport sur le coût de la « Non-Europe » fait suite au Livre Blanc de 1985 sur l'achèvement du Marché Intérieur, qui définissait tout un ensemble de mesures visant principalement à éliminer la plupart des entraves aux échanges intra-communautaires et, à créer un grand marché intégré.

La problématique de ce rapport est basée sur l'idée très « classique » selon laquelle la fragmentation du marché européen, qui résulte de barrières tarifaires et non tarifaires, génère des coûts qui peuvent être considérés comme des coûts d'opportunité.

La création du Marché Intérieur générera un gain correspondant au coût de ses entraves, vouées à disparaître avec l'intégration. C'est en évaluant ces coûts et en analysant l'impact de leur suppression sur les économies européennes que l'on peut mesurer les effets de l'achèvement du Grand Marché sur le bien être.

La baisse des coûts induite par l'effet Grand Marché entraînera celle des prix, stimulée par ailleurs par une augmentation de la pression concurrentielle. Cette baisse des prix induira à son tour une hausse de la demande, et donc du volume de la production. Parallèlement sous l'effet de la baisse des prix et de concurrence, les entreprises européennes se trouveront plus compétitives par rapport au reste du monde et donc de gagner des parts de marché.

Deux méthodologies ont été développées pour décrire et analyser les perspectives de la construction européenne et synthétiser les bénéfices attendus de la création du marché intérieur . Ces effets sont analysés au niveau micro et au niveau macro économique.

Evaluation micro-économique de l'impact de l'achèvement du marché intérieur

Sur le plan méthodologique l'agrégation des estimations micro-économiques relatives au coût des barrières et aux gains résultant de l'intégration des marchés a été réalisée sur la base de la méthodologie définie par Cawley et Davenport (1988). Cette méthodologie distingue deux composantes de l'achèvement du Marché Intérieur, chacune ayant des répercussions dans le temps différentes.

La suppression des barrières génère deux premiers types d'effets qui apparaissent essentiellement à court terme.

√ Stade 1

Les barrières affectant directement les échanges proviennent avant tout des retards aux postes frontières. Ces entraves étant éliminées, les coûts que supportent exportateurs et les importateurs s'en trouvent réduits. Les acheteurs de biens de consommation et de biens d'investissement bénéficient alors de prix moins élevés. Cela a pour effet soit de permettre un accroissement des dépenses consacrées à ces biens, soit de libérer des ressources pour d'autres activités.

Ultérieurement, l'économie domestique peut subir des effets indirects résultant de l'accroissement de la concurrence d'importations devenues moins onéreuses.

√ Stade 2

Les entraves qui affectent l'ensemble de la production sont, pour l'essentiel, celles qui limitent l'accès au marché ou réduisent la concurrence. Ainsi, les restrictions en matière de marchés publics maintiennent les prix intérieurs à un niveau plus élevé qu'en situation de concurrence et excluent l'accès à des importations moins chères. Des réglementations techniques nationales peuvent avoir des effets similaires. Dans le secteur des services, les politiques réglementaires peuvent revêtir un caractère protectionniste et entraîner un relèvement du niveau des coûts et des prix intérieurs. Lorsque ces entraves sont éliminées, ces coûts et ces prix diminuent...

Résultats des estimations en équilibre partiel

Les montants en Ecus mentionnés ci-dessous sont relatifs à sept Etats membres (Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni et Bénélux) et sont exprimés aux prix de 1985.

	Milliards d'Ecus		% du PIB	
	Variante A	Variante B	Variante A	Variante B
<i>Stade 1 :</i>				
Coût des entraves affectant directement les échanges	8	9	0,2	0,3
<i>Stade 2 :</i>				
Coût des entraves affectant la production dans son ensemble	57	71	2,0	2,4
Coûts totaux de la suppression des barrières (a)	65	80	2,2	2,7
<i>Stade 3 :</i>				
Economies d'échelle dues à l'augmentation de la production et aux restructurations	60	61	2,0	2,1
<i>Stade 4 :</i>				
Effet de la concurrence sur l'inefficacité interne et sur les rentes de monopole	46	46	1,6	1,6
Effets totaux de l'intégration des marchés				
Variante I (somme des stades 3 et 4) (b)	106	107	3,6	3,7
Variante II (autre approche) (c)	62	62	2,1	2,1
<i>Effets totaux</i> Variante I (a) + (b)	171	187	5,8	6,4
Variante II (a) + (c)	127	142	4,3	4,8

Les variantes A et B utilisent des sources d'information primaire différentes.

Source : Commission Européenne (1998b).

Tableau 2 : gains économiques mis en évidence par la méthodologie d'équilibre partiel

Les sept pays pris en compte dans cette estimation représentent 88 % du PIB de la Communauté à Douze. Si ces montants sont extrapolés à la Communauté à Douze sur base des pourcentages du PIB qu'ils représentent et exprimés aux prix de 1988, la fourchette passe de 173 à 257 milliards d'Ecus, avec une moyenne de 215 milliards d'Ecus.

Pour simplifier, on pourrait dire que l'évaluation micro-économique a permis d'identifier les effets primaires liés à l'achèvement du Marché Intérieur et que l'évaluation macro-économique utilise ces effets primaires comme point de départ pour quantifier les effets secondaires.

Evaluation macro-économique

. Sur le plan méthodologique l'approche macro-économique mise en œuvre dans le rapport consiste à mesurer l'impact de l'achèvement du Marché Intérieur sur les quatre contraintes bridant la croissance : déficits publics, contraintes extérieures, inflation et chômage.

L'évaluation macro-économique du Marché Intérieur repose sur des simulations ou scénarios réalisés à l'aide des modèles économétriques Hermes et Interlink..

Résultats de l'estimation macro-économique

L'estimation prévoit un impact positif sur l'emploi, le revenu les soldes budgétaire et extérieur ainsi qu'une réduction des pressions inflationnistes. Ces évolutions résultent des quatre composantes précédemment citées de l'achèvement du Marché Intérieur, à savoir la suppression des contrôles aux frontières, l'ouverture des marchés publics, la libéralisation des services financiers et les effets d'offre.

	Formalités douanières	Marchés publics	Marchés financiers	Effets d'offre	Total
PIB (en %)*	0.4	0.5	1.5	2.1	4.5
Prix*	-1.1	-1.4	-1.4	-2.3	-6.1
Emplois (milliers)**	200	350	400	850	1800
Solde budgétaire (% du PIB)**	0.2	0.3	1.1	0.6	2.2
Solde extérieur (% du PIB)**	0.2	0.1	0.3	0.4	1.0

* variations relatives

** variations absolues

Source : Commission Européenne (1988b).

Tableau 2 : Conséquences macro-économiques de l'intégration des marchés communautaires

Evaluation critique

Critiques concernant la méthodologie d'estimation micro-économique

* D'une manière générale, on peut considérer que les modèles supposent une flexibilité parfaite des comportements de tous les agents. Toute possibilité de rigidité est exclue de l'analyse.

* Une source possible de surestimation réside dans l'hypothèse d'achèvement parfait du marché intérieur. Cette hypothèse pourrait se révéler trop optimiste dans le cas où certaines barrières ne seraient pas effectivement éliminées.

* Il a été impossible d'estimer tous les types d'effets dynamiques, notamment ceux relatifs à l'incidence favorable que la concurrence aura probablement sur l'innovation et le progrès technologique au niveau des comportements micro-économiques...

Critiques concernant la méthodologie d'estimation macro-économique

* Les modèles macro-économiques conservent une certaine inertie, au sens où on suppose que les comportements passés se perpétueront dans le futur.

* Les scénarios retenus décrivent des phénomènes qui pourraient apparaître, mais dont la probabilité n'est pas totale. Ils sont optimistes car ils supposent une assez large réussite des réactions stratégiques des entreprises face aux opportunités créées

* Un des effets de la suppression des contrôles douaniers est la disparition de milliers d'emplois. Cet effet n'est pas anodin puisque, à court terme, ces pertes d'emplois pourraient même être d'une ampleur suffisante pour entraîner une baisse relative du PIB communautaire. Outre ce coût d'ajustement transitoire se pose la question de la répartition des gains et des pertes au niveau des emplois entre les États membres...

Intégration Maghrébine : Etat des lieux

un rappel historique des tentatives d'intégration au Maghreb avant de et de mettre en exergue les atouts et les contraintes de tout processus d'intégration entre les pays de cette région.

Historique de l'intégration maghrébine

Les premières tentatives dans le sens de l'intégration maghrébine sont apparues sur l'agenda politique de la région en 1964. A la fin de cette année, les ministres de l'économie du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye créèrent le Comité Permanent Consultatif du Maghreb (CPCM).

N'ayant pas un pouvoir décisionnel, ce comité a proposé aux décideurs politiques trois options :

-L'option minimaliste qui tend à la création progressive d'une union économique à travers une coopération qui se place au niveau de simples déclarations d'intention et de petits pas.

-L'option maximaliste qui vise la constitution d'une véritable communauté économique maghrébine à l'instar de la communauté économique européenne.;

-L'option intermédiaire enfin qui s'appuie sur une démarche pragmatique est fondée sur la libéralisation des échanges et l'harmonisation industrielle.

Sur le plan institutionnel, à côté du CPCM, il y'a deux autres organismes : le Centre des Etudes Industrielles du Maghreb (CEIM) et l'Agence Maghrébine de l'Alfa (AMA). De même 13 commissions sectorielles ont été mises en place : transport, communication...

Au cours de la même année 1976, toutes les activités du CPCM sont totalement gelées à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre le Maroc et l'Algérie.

A la fin des années 80 et sous l'influence des contraintes internes et internationales, le Maghreb est venu à l'ordre du jour avec la signature en 1989 du traité de Marrakech instituant l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

En juillet 1990 une stratégie maghrébine commune de développement a été mis en place :

1^{ère} étape : 1992-1995 : institution d'une zone de libre échange à travers l'exonération des droits de douane et l'élimination progressive des obstacles non tarifaires ;

2^{ème} étape : 1996-1999 : création d'une union douanière visant à instaurer un tarif extérieur commun permettant de protéger les productions locales par rapport au marché extérieur.

- 3^{ème} étape : à partir de 2000 l'institution d'une union économique du Maghreb qui devra représenter le stade ultime du processus d'intégration.

Depuis le sommet de Marrakech, six sessions du conseil présidentiel ont eu lieu entre juillet 1990 et avril 1994. Durant cette période une quarantaine de résolutions et de conventions touchant tous les secteurs ont été préparées par des comités ministériels et d'experts .

Toutes ces résolutions et conventions sont restées lettres mortes et aucune n'a reçu un début d'application. Bon nombre d'entre elles n'ont même pas été ratifiées jusqu' a maintenant.

Malgré l'ambition qui le sous-entend, le projet d'intégration Maghrébine est complètement bloqué. La dynamique unitaire initiée par l'UMA n'a guère résisté aux courants nationalistes et aux divergences politiques.

Quinze ans après Marrakech, force est de constater qu'aucun progrès significatif n'a pas été réalisé dans le sens des objectifs de l'UMA. Comme disait feu Hassan II, le Maghreb est sur cale.

Les relations entre les Etats du Maghreb ne progressent guère et les échanges économiques sont figés à leur niveau le plus bas en ne représentant que 3% du volume total de leur commerce extérieur contre 70% avec l'Union Européenne. Les raisons de cet échec sont nombreuses avec des blocages d'ordre économique et d'autres d'ordre politique.

Atouts et contraintes de l'intégration Maghrébine

Les facteurs favorables

Il existe plusieurs facteurs objectifs en faveur de l'intégration maghrébine .Ceux-ci peuvent être ramenés à quatre types :

-Le facteur géographique : l'élément de proximité est essentiel dans tout processus d'intégration. Au Maghreb, l'existence de frontières communes facilite les échanges et la promotion de la coopération intra-régionale

-Le facteur historique : le Maghreb dispose d'une longue et riche histoire commune. Il a connu une unité totale ou partielle sous l'impulsion de diverses invasions antérieures qu'il a connu ...

-Le facteur économique : la concurrence existante entre les économies des trois pays du Maghreb (surtout entre le Maroc et la Tunisie) n'exclut pas une certaine complémentarité qu'il faudrait exploiter. Celle-ci apparaît à plusieurs niveaux : énergie, agriculture...

- L'importance du commerce informel entre ces pays dénote de l'existence d'opportunités d'échanges régionales réelles qu'il faudrait promouvoir. Ce type de commerce était florissant notamment de part et d'autre de la frontière algéro-marocaine avant sa fermeture en septembre 1994.

Les facteurs défavorables

-La faible complémentarité économique : ce facteur constitue un handicap non négligeable à tout processus d'intégration puisque les économies de ces pays sont davantage concurrentes sur les marchés internationaux.

- Les antagonismes politiques : Depuis la chute du Mur de Berlin et la désintégration de l'URSS, les divergences ont pratiquement disparus pour laisser la place à d'autres antagonismes liés au nationalisme et aux craintes hégémoniques et de domination qui sont fortement présents.

-Les facteurs d'accompagnement de l'intégration : à ce niveau plusieurs contraintes se dressent devant tout avancée significative du processus d'intégration. Il s'agit en particulier :

*** De la grande faiblesse de l'infrastructure en matière ferroviaire et maritime;**

*** Des grandes difficultés rencontrées en matière de financement des échanges régionaux en raison de la non convertibilité des monnaies nationales, des pénuries de se procurer parfois des devises**

*** De quasi inexistence de contact et de relations entre les différents opérateurs économiques, les militants des O.N.G, les représentants des chambres professionnelles...**

Radioscopie des échanges inter-maghrébins

-Evolution quantitative des échanges inter- maghrébins.

Récapitulation des échanges Maroc-Algérie (en millions de DH)

	1998	1999	2000	2001	2002
Commerce extérieur					
Importations	723.3	1364.2	2023.7	2183.4	2269,4
Part dans le total %	0.7	1.3	1.7	1.8	
Exportations	102.7	81.0	78.0	97.6	95,2
Part dans le total %	0.1	0.1	0.1	0.1	0,1
Solde commercial	620.6	1283.2	1945.7	2085.8	2174,2
Taux de couverture %	14.2	5.9	3.9	4.5	4,2
Recettes voyages	0.3	0-3	2.6	0.9	0,7
Part dans le total %	-	-	-	-	-
Recettes M.R.E	4.2	4-3	4.3	3.5	3,6
Part dans le total %	-	-	-	-	
Investissements	-	0.4	19.7	74.9	72,6
Part dans le total %	-	-	0.2	0.2	0,2

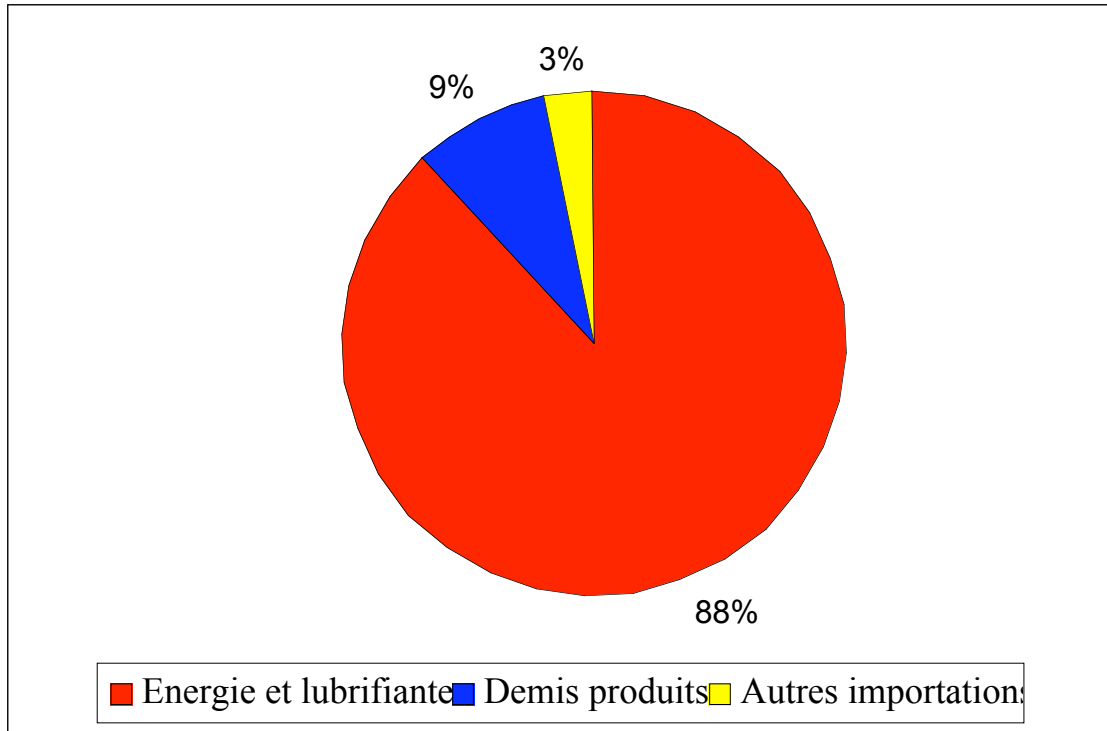
Source : office des changes

Récapitulation des échanges Maroc-Tunisie (en millions de DH)

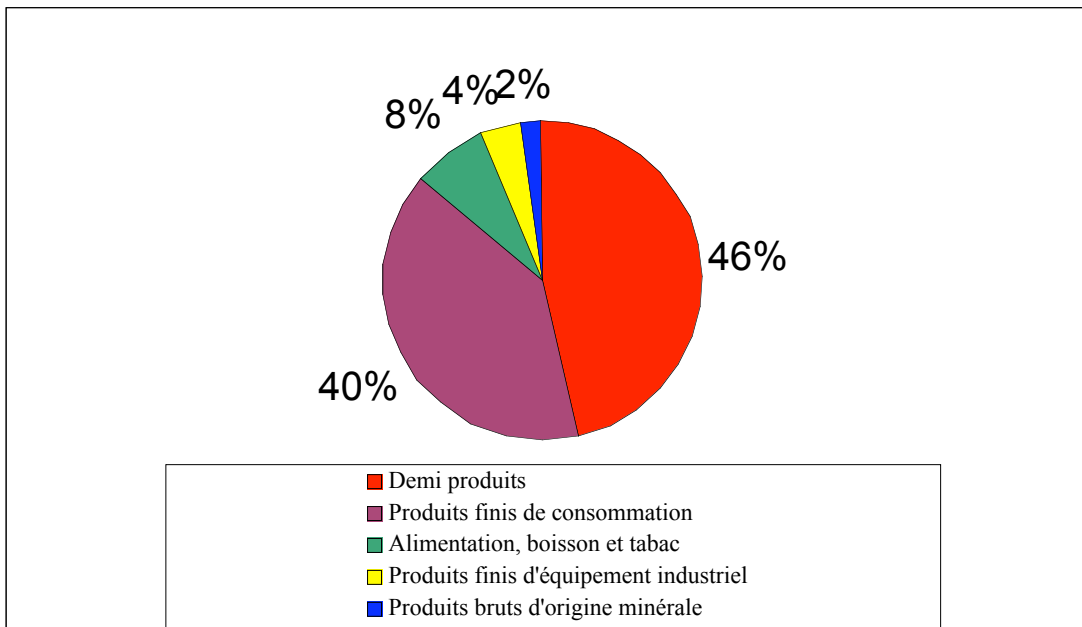
	1998	1999	2000	2001	2002
Commerce extérieur					
Importations	433.9	375.6	358.2	509.1	512,4
Part dans le total %	0.4	1.4	1.3	1.4	1,4
Exportations	411.9	383.9	614.2	589.5	601,3
Part dans le total %	0.6	0.5	0.8	0.7	0,7
Solde commercial	-22.0	+8.3	+256.0	+80.4	+88,9
Taux de couverture %	94.9	102.2	171.5	115.8	119.6
Recettes voyages	106.4	128.6	173.3	259.5	268,3
Part dans le total %	0.6	0.7	0.8	0.9	0,9
Recettes M.R.E	9.0	10.4	13.7	13.0	13,8
Part dans le total %	-	0.1	0.1	-	-
Investissements	3.6	14.7	30	70.2	56,5
Part dans le total %	0.1	0.1	-	0.2	0,1

Analyse qualitative.

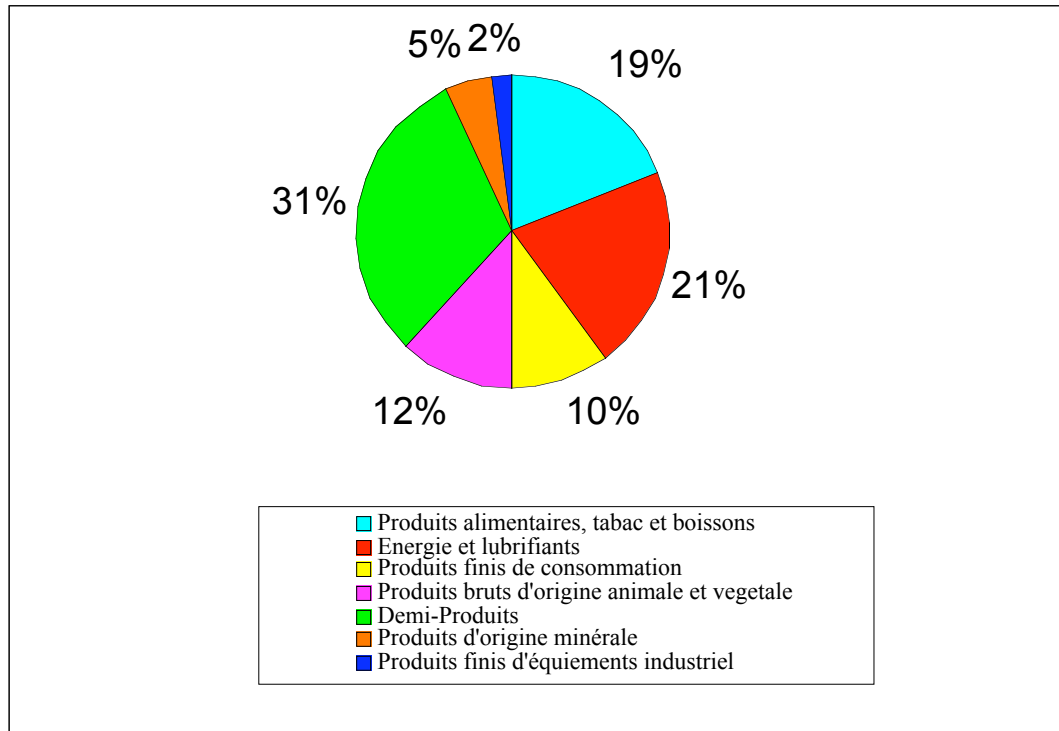
Structure des importations marocaines d' Algérie



Structure des exportations marocaines vers l' Algérie



Structure des exportations marocaines vers la Tunisie



Structure des importations marocaines de Tunisie

